

Secrétariat général
de la préfecture du Nord

Lille, le 17 JAN. 2023

Direction des relations avec
les collectivités territoriales

Mesdames et messieurs les maires
(destinataires in fine)

Bureau de l'intercommunalité
et des finances locales

En copie à :

Affaire suivie par :

Monsieur le directeur régional des
finances publiques

VERNOY Audrey

Tél : 03 20 30 51 24

Fax : 03 20 30 56 91

audrey.vernoy@nord.gouv.fr

pref-drct2@nord.gouv.fr

**Objet : Intercommunalité – Projet de création d'un syndicat intercommunal à vocation unique pour la
création et la gestion de la fourrière pour animaux errants**

P.J : Arrêté préfectoral portant projet de périmètre

Le conseil municipal de la ville de Tourcoing a, par délibération du 5 décembre 2022, sollicité la création du syndicat intercommunal à vocation unique pour la création et la gestion de la fourrière pour animaux errants. Il a également validé les statuts de ce futur syndicat.

En application des dispositions de l'article L.5211-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT), je通知 à l'ensemble des communes membres, l'arrêté préfectoral portant projet du périmètre du futur syndicat intercommunal à vocation unique pour la création et la gestion de la fourrière pour animaux errants.

Je vous invite en conséquence à consulter votre organe délibérant qui dispose **d'un délai de 3 mois** à compter de la notification de l'arrêté ci-joint, pour émettre un avis sur le projet de périmètre et sur les statuts du nouvel EPCI. À défaut de délibération dans ce délai, l'avis sera réputé favorable.

Dès lors que votre organe délibérant se sera prononcé, je vous invite à transmettre la délibération correspondante en préfecture.

Envoyé en préfecture le 08/04/2023

Reçu en préfecture le 08/04/2023

Publié le

ID : 059-215902990-20230406-DEL2023ENV/28-DE



Après accord des communes membres, l'arrêté préfectoral portant création du syndicat intercommunal à vocation unique pour la création et la gestion de la fourrière pour animaux errants sera pris, courant mai 2023.

Durant toute la phase de consultation qui vous est ouverte, mes services demeurent à votre disposition.

Pour le préfet et par délégation,
La secrétaire générale

Fabienne DECOTTIGNIES